Inf'Oloron

Le magazine municipal d'Oloron Sainte-Marie
Janvier 2022 | n° 24

Faire vivre notre centre-ville

Rénovation énergétique, travaux, façades... de nombreuses aides existent.

Notre dossier p. 16 à 21

Bientôt **un nouveau site internet pour la ville**
page 3

Bilan 2021, vœux 2022 : **l'interview du Maire**
pages 4-5

Découvrez **votre tribunal de proximité**
page 14

Oloron Sainte-Marie

Entrepreneurs, commerçants, artisans : préparez votre annonce dans Inf'Oloron !

La Ville vient de voter la création d'une régie publicitaire. Avec des tarifs plus intéressants (jusqu'à 40% moins chers), un interlocuteur direct en mairie, et l'assurance que votre contribution aura une utilité 100% oloronaise sans intermédiaire, communiquez dans nos colonnes !
Renseignements auprès du service communication au 05 59 39 99 99

Sommaire

3. Communication
4. Interview du Maire
6. Démocratie participative
8. Vie de la cité
9. Environnement
10. Social
12. Du côté de la CCHB
14. Travaux
15 à 22. Dossier Centre-Ville
23. Travaux
24. Sport
26. Jeunesses
28. Patrimoine
30. Éducation
31. Vos commerçants et artisans
34. Tribunes d'expression
35. À votre service

Retrouvez le magazine en ligne sur le site Internet :
www.oloron-ste-marie.fr

Suivez Oloron Sainte-Marie sur :

Téléchargez gratuitement l'application sur l'AppStore ou le PlayStore !

Directeur de la publication : Bernard Uthurry
Rédacteur en chef : Laurent Paris
Crédits photos : Mairie d'Oloron Sainte-Marie sauf Thierry Gouirriec (photos des élus p.5, 16, 20, 30), CCHB (p.12, 16 et 20), Collectif "Encore !" (p.18-19), Xavier Clarke (p.20), cabinet d'architecture Mariette Marty (p.22), Mélanie Cannac (photo 24H p.24), bénévole Virades (p.24), bénévole PCO (p.24), bénévole FCO cyclisme (p.24), bénévole ASO (p.25 et Urbanival p.26), Hub Léo (p.26), bénévole Comité des fêtes de Sainte-Marie (p.26), Osons ici et maintenant (p.26), Centre social La Haüt (p.26), Vincent-Guilhem Latail-lade (p.27), Joseph Hourat (p.29), Manon Lasserre (chambre d'hôtes p.33), Clémence Pourrillou (p.33).
Rédaction, conception, réalisation :
Sylvie Casenave, Sylvia Corno.
Parution janvier 2022
Impression : imprimerie Charont
7500 exemplaires sur papier Offset PEFC
Dépôt légal à parution ISSN 2494-4092

Oloron Sainte-Marie
Hôtel de Ville
2 Place Georges Clemenceau
CS 30138
64404 Oloron Sainte-Marie cedex
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Tél : 05 59 39 99 99
accueil@oloron-ste-marie.fr
www.oloron-ste-marie.fr

Bientôt un nouveau **site internet**

La Ville travaille sur la mise en ligne d'un nouveau site internet qui sera lancé dans les prochaines semaines. Il sera accessible via la même url que l'actuelle :
www.oloron-ste-marie.fr
Plus complet, ce site a l'ambition de mieux répondre aux besoins des internautes, au quotidien. C'est pourquoi, dès la page d'accueil, chacun pourra choisir une navigation par typologie de public, en choisissant : Je suis... un jeune, une famille, un retraité, un nouvel arrivant, etc. Cela permet d'arriver sur un portail dédié et de trouver plus facilement les informations qui vous intéressent.
Plus moderne, ce site intègrera des supports, notamment des vidéos, de façon plus intuitive et plus fonctionnelle.
On y retrouvera les pages historiques du site de la Ville : les délibérations des conseils municipaux, l'annuaire des associations, les formulaires et démarches en ligne, les actualités, les magazines en téléchargement, l'agenda des sorties, et toutes les pages qui correspondent aux différents services locaux.
Des outils nouveaux sont apportés : une cartographie des travaux pour mieux circuler en ville, un espace de téléchargement (flyers et plaquettes pour le grand public, logo pour nos partenaires, etc.), des foires aux questions sur les thèmes les plus courants, une carte précise pour savoir à quel comité de quartier on peut se rattacher, ainsi qu'une page "Aujourd'hui à Oloron" qui permet de balayer d'un seul coup d'œil l'actualité du jour dans la ville, la météo, la presse locale, la qualité de l'air, les idées de sorties, la pharmacie de garde... Nous vous conseillons de marquer cette page comme page d'accueil de votre navigateur, pour tout savoir sur Oloron d'un seul clic le matin !

FABRICATION LOCALE :

La conception de ce nouvel outil a été confiée après appel d'offres à la société oloronaise Tanu Digital, pour un montant de 25 200 € HT

DU NOUVEAU POUR LES ASSOS !

Le dynamisme associatif étant un point fort à Oloron Sainte-Marie, le site de la Ville comprendra, comme le site actuel, un annuaire des associations.
Il sera cependant plus moderne : chaque association disposera d'une page qu'elle pourra compléter librement grâce à des identifiants qui lui seront confiés.
Pour celles qui disposent déjà d'un site internet, cela peut permettre de faire des liens entre les deux pages. Et pour celles qui n'en ont pas, cela offre une visibilité sur internet. On peut y ajouter des photos, des éléments, des vidéos, etc.
Bénévoles, à vous de faire vivre la page de votre association !

RECHERCHE PAR CONTENU

Démarches administratives, animation de la cité, entretien du domaine communal, sécurité des citoyens, investissements pour l'avenir... les domaines d'intervention d'une commune sont larges. De ce fait, le site internet est complexe à mettre en place, car tentaculaire. Le leitmotiv qui a présidé cette refonte a été le point de vue de l'usager. Tout a été conçu pour que les utilisateurs y naviguent le plus intuitivement possible. D'où la mise en place de différents portails, si vous êtes une famille, un senior, un entrepreneur, etc. Et également une recherche par contenu qui permet en un clic de retrouver toutes les occurrences d'une même thématique.

« **2021** a ouvert des perspectives... qui prendront forme **en 2022** »

Bernard UTHURRY
Maire d'Oloron Sainte-Marie
Président de la Communauté de Communes du Haut-Béarn
Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine

1. Quel bilan tirez-vous de l'année 2021 pour Oloron Sainte-Marie ?
« 2021 fut l'année de la planification des chantiers majeurs qui vont marquer notre mandature. 2021 a marqué aussi, malgré la crise sanitaire, le rebond de notre politique participative avec des comités de quartiers redynamisés, des visites de quartiers efficaces et la mise en œuvre du premier budget participatif de notre ville. »

2. Sur le plan revitalisation urbaine et grands projets, 2021 a été marquée par l'adhésion au programme "Petites villes de demain", par le dispositif Revitalisation de la Région et plus récemment le Fonds Friche. Quels espoirs fondez-vous dans ces soutiens ?
« "Petites villes de demain" est un projet de territoire. Notre candidature a été retenue car Oloron Sainte-Marie est la ville-centre du Haut-Béarn. L'État et le Conseil Régional ont naturellement uni leur soutien pour redorer l'attractivité de notre ville, densifier sa population, donner envie d'y habiter, d'y consommer et de s'y divertir. 2021 a ouvert de belles perspectives. Elles commenceront à prendre forme en 2022. Comme nous nous y sommes engagés, nous travaillons à la reconquête du bien-vivre en ville et dans les quartiers. »

3. La friche "Remazeilles" fait beaucoup parler. Qu'en est-il ?
« C'est une friche emblématique, entre le Jardin Public et le gave d'Aspe. 1600 m² plus un étage ! Nous voulons en faire une rue couverte, la rue des possibles, le carrefour de toutes les transitions, un lieu modulable, animé, pour toutes les générations, une vitrine pour nos productions locales, un espace moderne. La population et tous les acteurs socio-économiques seront sollicités. Les travaux auront lieu ce printemps. Ce projet a bénéficié d'une subvention "Fonds friche" de 850 000 € de l'État. »

4. Côté travaux, la rue Louis Barthou a été en chantier une grosse partie de l'année. Comment se profile 2022 pour cette rue ?
« Les travaux de réhabilitation des réseaux d'eau et de gaz seront terminés à la fin de l'hiver. La rue sera remise en état pour que le sous-sol se stabilise. Puis viendra le temps de sa requalification pour en faire un espace de déambulation agréable entre la colline de Sainte-Croix accessible par différents escaliers, à rénover, et des ouvertures sur le gave d'Aspe. Le partage de la rue entre piétons, automobilistes et vélos permettra des circulations apaisées. Nous voulons faire de la rue Louis Barthou le lien incontournable entre nos quartiers. »

5. La rénovation de la salle Palas suit son cours également. Quand les travaux se termineront-ils ?
« C'est la cathédrale des sportifs, emblématique, associée aux épopées du HBCO et de la JAO, et à l'émergence d'activités plus récentes tournées vers la compétition ou le bien-être. Nous avons mis en relation le programmiste et les usagers pour bien identifier et répondre aux attentes des uns et des autres. Le cabinet d'architecte A40 a été retenu et les consultations vont être lancées pour choisir les entreprises. Les travaux devraient durer jusqu'au printemps 2023. »

6. La crise sanitaire a marqué 2021... et elle va se poursuivre. Quel est votre avis sur la réaction des États à ce virus ? Doit-on apprendre à vivre avec le virus et donc le risque ? Un retour au "monde d'avant" est-il possible selon vous ?
« Je laisse aux scientifiques le soin de gérer la crise sanitaire. Ils connaissent mieux le sujet que moi. Mais il faut aussi le regard des sciences humaines pour réduire le risque de fractures sociales dues au sentiment d'isolement. Nous mettrons tout en œuvre pour que le lien social ne soit pas rompu, pour que les services publics restent accessibles. Les comportements évoluent vers le partage, les circuits courts, une considération plus marquée à l'égard de l'environnement et de la biodiversité. Le réchauffement climatique nous y presse et les nouvelles générations portent cette transition comportementale. »

7. Votre fil vert. Rénovation énergétique, circulations douces, aides aux propriétaires : la Ville mène des actions pour réduire l'empreinte carbone de ses activités. Souhaitez-vous aller plus loin dans ce domaine ?
« Oui, c'est un chemin sans retour en arrière envisageable. La transition ne se décrète pas. Elle s'accompagne. J'ai confiance dans la volonté de nos concitoyens à faire preuve de résilience. Nous constatons une tendance à l'éco-responsabilité, à la frugalité des comportements et des réalisations, sans renoncer à leur qualité, bien au contraire. Nous avons également lancé une EIS (Evaluation de l'Impact sur la Santé) qui permettra de mesurer l'empreinte écologique de nos projets sur la santé de la population au sens large. »

> ***« La transition ne se décrète pas. Elle s'accompagne. J'ai confiance dans la volonté de nos concitoyens à faire preuve de résilience. »***

8. Au niveau économique, diriez-vous que les entreprises locales ont bien résisté à la crise sanitaire ?
« Si l'on se réfère aux chiffres de l'emploi, les entreprises ont bien résisté au choc sanitaire. Notre territoire est sur le podium au niveau de la Nouvelle-Aquitaine... Les entreprises ont même des difficultés à recruter, ce qui questionne la formation. Cela dit, les chiffres d'affaires ont pâti de la crise et le territoire s'en trouvera pénalisé du fait de la baisse de la fiscalité des entreprises sur la valeur ajoutée. »

9. Dans cette vie à 100 à l'heure, prenez-vous du temps pour vous ? Aux informations, qu'est-ce qui vous émeut ? Qu'est-ce qui vous irrite ? Qu'est-ce qui vous inspire ? Et que pensez-vous des élections présidentielles à venir ?
« Est-ce que je prends du temps pour moi ? Pas assez aux yeux de mes proches mais c'est un choix partagé ! Ce qui m'émeut le plus, c'est de constater que les plus fragiles paient plus cher encore le prix de la crise que nous traversons. Ce qui m'irrite, c'est le culte du modèle autoritaire comme alternative à la démocratie que certains voudraient remplacer. Ce qui m'inspire, c'est le contact quotidien avec nos administrés, finalement beaucoup plus optimistes que ceux qui ne misent que sur les peurs pour envisager l'avenir. J'espère que les candidats à la Présidence de la République trouveront le ton approprié aux circonstances. »

10. Quel message de vœux souhaitez-vous formuler aux Oloronais pour 2022 ?
« Une bonne santé, de la sérénité autour d'eux et la réussite de leurs projets les plus chers. Le plaisir aussi de nous retrouver plus souvent ! »

8 projets déposés

L'appel à projets, 1ère étape de la 2ème édition du budget participatif, s'est achevée mi décembre avec 8 dossiers reçus.
Ils concernent l'aménagement en ville avec des idées pour renforcer la place du piéton, le sport avec des demandes d'espaces pour pratiquer, et le développement durable via des projets de recyclerie, de plantations et de cartographie du patrimoine vivant.

Ces projets doivent désormais être étudiés sous l'angle de leur faisabilité technique, financière et juridique. Ceux qui satisferont aux critères définis dans le règlement seront soumis au vote citoyen.

Rendez-vous dès le 14 février 2022 pour voter pour votre projet préféré, en ligne sur www.oloron-ste-marie.fr !

2 PRÉ-ÉTUDE DES PROJETS — 2022 Jusqu'au 31 janvier

3 VOTE CITOYEN — 2022 14 février 20 mars

4 DÉPOUILLEMENT — 2022 22 mars

5 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS EN CONSEIL MUNICIPAL — 2022 6 avril

Redémarrage réussi pour les comités de quartiers

Les comités de quartiers ont été relancés. Pour être au plus près des habitants, nous avons ajouté trois comités dans les quartiers Centre-Ville, Pondeilh et Légugnon. Ils rencontrent un vif succès, les Oloronais sont en nombre au rendez-vous. **C'est un lien privilégié que nous souhaitons entretenir avec les habitants, par des réponses efficaces et des échanges nourris.**

PROCHAINES DATES

- **Sainte-Marie, 19 janvier à 20h30 à l'ancienne mairie**
- **Légugnon, 31 janvier à 20h30 à l'école**
- **Soeix/Bager, 21 février à 20h30 à l'ancienne école**

Pour contacter vos élus référents :

NOTRE-DAME :
- **Raymond VILLALBA** r-villalba@oloron-ste-marie.fr
- **Saïd SOUITA** s-souita@oloron-ste-marie.fr

SAINTE-MARIE :
- **Marie SAYERSE** m-sayerse@oloron-ste-marie.fr
- **Céline BODET** c-bodet@oloron-ste-marie.fr
- **Chantal LECOMTE** c-lecomte@oloron-ste-marie.fr

SAINTE-CROIX :
- **Emmanuelle GRACIA** e-gracia@oloron-ste-marie.fr
- **Marie SAYERSE** m-sayerse@oloron-ste-marie.fr

SOEIX-BAGER :
- **Dominique QUEHEILLE** d-queheille@oloron-ste-marie.fr
- **Flora LAPERNE** f-laperne@oloron-ste-marie.fr

SAINT-PÉE :
- **Flora LAPERNE** f-laperne@oloron-ste-marie.fr
- **Dominique QUEHEILLE** d-queheille@oloron-ste-marie.fr

CENTRE-VILLE :
- **Patrick NAVARRO** p-navarro@oloron-ste-marie.fr
- **Jean-Maurice CABANNES** jm-cabannes@oloron-ste-marie.fr

PONDEILH :
- **Frédéric LOUSTAU** f-loustau@oloron-ste-marie.fr
- **Philippe GARROTÉ** p-garrote@oloron-ste-marie.fr

LÉGUGNON :
- **Stéphane LARTIGUE** s-lartigue@oloron-ste-marie.fr
- **Sabine SALLE** s-salle@oloron-ste-marie.fr

FAGET :
- **Jean-Maurice CABANNES** jm-cabannes @oloron-ste-marie.fr
- **Jean CONTOU-CARRERE** j-contoucarrere @oloron-ste-marie.fr

Des visites de terrain **au plus près des habitants**

La municipalité a mis en place un planning de visites de quartiers incluant élus, techniciens et correspondants de quartiers, pour croiser nos regards et échanger sur les enjeux et besoins des habitants.

Il est 14h ce lundi 15 novembre. Élus, techniciens et correspondants du quartier Pondeilh ont rendez-vous rue Léo Lagrange, au pont de la Mielle. Marie-Lyse Bistué, première adjointe, et Monique Asso, correspondante du quartier, sont au rendez-vous, accompagnées d'habitants et de techniciens. Le tour du quartier va durer plus de deux heures.
Les correspondants, qui font entendre les voix de leurs voisins, ont ciblé les endroits qui posent problème.
Là, c'est un trou dans la chaussée : un appel à EOP devrait régler rapidement ce petit désagrément.
Plus loin, les habitants d'une impasse souhaitent des places de stationnement supplémentaires. Le directeur des services techniques évalue la situation, vérifie les passages de réseaux. Il enverra une équipe sur le terrain pour effectuer des mesures et chiffrer l'intervention.
Ailleurs, on évoque les arbres : ceux dont le feuillage obscurcit l'intérieur des maisons, ceux qui sont plantés sur l'espace public mais dont les branches dépassent sur les terrains privés, ceux qui grandissent trop. La responsable du service du Cadre de vie intervient : on ne peut pas tailler un arbre n'importe comment, le respect de son port naturel permet de lui éviter les maladies. C'est pourquoi, parfois, la seule solution reste l'abattage...
À un autre endroit, les riverains se plaignent de l'état de la chaussée. Cependant, des travaux sur le réseau d'eau potable sont prévus d'ici 2 ans. Inutile de dépenser de l'argent public pour une rue bientôt en travaux. Il est demandé aux riverains encore un peu de patience.
Le cortège - une dizaine de personnes - ne passe pas inaperçu en ce gris lundi de novembre. Les élus sont régulièrement interpellés devant les portails. Chiens qui aboient, réseaux électriques à enfouir, déchets jetés dans les jardinières sont des préoccupations concrètes, qui gâchent la vie de tous les jours. Des haies mal taillées ou des voitures mal garées empêchent de circuler sur le trottoir.
Souvent, habitants, élus, techniciens parlent d'une même voix : avec un peu plus de civisme, combien de soucis seraient évités ? La mairie rappelle les règles qui incombent à chacun et programme les travaux qui lui reviennent, pour le bien-être des habitants de ses quartiers.

PROCHAINES VISITES DE QUARTIERS :

- **21 janvier, 14h : St-Pée**
- **31 janvier, 14h : Faget**
- **14 février, 14h : Centre-Ville**

Olor'on sort ? en projet

Les services municipaux, sous l'impulsion des élus, souhaitent proposer des rendez-vous culturels et festifs plus fréquents aux habitants.
Le projet "Olor'on sort ?" a pour but de créer deux nouvelles manifestations artistiques, l'une au printemps et l'autre à l'automne afin d'équilibrer avec l'offre culturelle déjà dense en été (Quartiers d'été) et en hiver (Noël à Oloron).

Mais il s'agit aussi de centraliser les propositions des autres acteurs de la commune, notamment les associations, comme les soirées cabaret de Jazz à Oloron, les séances du Théâtre Pas Sage, etc.
Associations, acteurs privés du spectacle et de l'événementiel, n'hésitez pas à nous faire savoir à l'avance votre calendrier festif et culturel !

Noël : retour sur une belle Marche des Lumières

La Marche des Lumières a permis de lancer les festivités de Noël de façon déambulatoire, donc conforme aux préconisations sanitaires, le 3 décembre dernier. Grâce à la dynamique proposition du Conseil municipal des jeunes et à l'implication des enfants des écoles qui ont mobilisé leurs parents, la population était massivement au rendez-vous.
Les services ont apprécié de retrouver le public pour cette fête hivernale dont on avait été privé l'an dernier.
Les agents communaux ont également apprécié cette soirée chaleureuse, notamment la participation des enfants, les comptes à rebours parfaitement synchronisés avec le déclenchement des illuminations, les lumières diversifiées et bien positionnées dans les quartiers, la fanfare de l'Ours infatigable avec un répertoire adapté aux circonstances et le feu d'artifice final, osé, original, très réussi et unanimement apprécié.

Le chéquier bénévoles en réflexion

Cette année encore, le chéquier bénévoles n'a pas été programmé, au regard de la situation sanitaire. D'une part, il est difficile de programmer des avantages sur des manifestations dont on ne sait pas à l'avance si elles pourront se tenir. D'autre part, les associations et les structures privées ont souffert de la crise et il est important de ne pas leur demander un effort supplémentaire.
Dans les semaines à venir, les associations seront invitées à participer à une réflexion sur le devenir du dispositif.

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

La Ville limite son impact énergétique

Les travaux se poursuivent pour améliorer l'indépendance énergétique des bâtiments communaux. Toujours dans un double objectif : réduire le montant des factures et limiter l'impact sur la planète.

La Ville possède un vaste patrimoine immobilier... qu'il lui faut entretenir.
Le remplacement des menuiseries est en cours au sein de 4 logements à l'école Prévert, et d'un logement et d'un local associatif à l'ancienne école de Saint-Pée, pour un total de 45 000 € TTC (entreprises Villanua, Lahargue et Sestiaa). Ces travaux complètent le remplacement des chaudières effectué précédemment, pour à terme, plus de confort et une facture moins salée pour les locataires.
À l'EVS (Espace de Vie Sociale, ancienne MJC) Notre-Dame, la salle d'activités dite salle des jeunes, l'accueil et un bureau vont aussi bénéficier du remplacement des menuiseries, pour un total de 35 000 € TTC (entreprises Planté et Lahargue). On en profite pour créer des ouvertures qui n'existaient pas, afin de faciliter l'aération et les accès, et pour mettre en place un accès pour personnes à mobilité réduite. Avec son équipement actuel en simple vitrage, l'EVS coûte chaque année 5000 € en gaz et 1500 € en électricité.
Enfin, tous les plafonniers des bureaux de l'Hôtel de Ville ont été changés, pour un total de 20 000 € TTC (entreprises Poyer et Naya). Les couloirs sont désormais éclairés par détection de présence. La Ville espère un meilleur confort pour les agents, et à terme, des économies sur ses factures qui se chiffrent à 18 000 € par an pour l'électricité et 10 000 € par an pour le gaz.
Travaux également au tribunal (lire en p. 14).

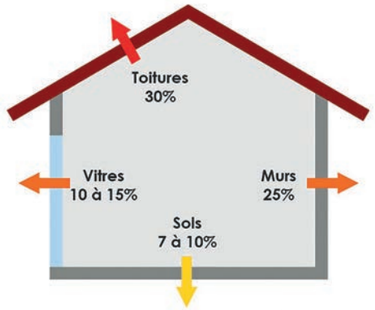

Le remplacement de menuiseries permet d'économiser entre 10 et 15% de consommation énergétique.
Des aides existent : pensez-y !

Rens. Service de Rénovation Énergétique de l'Habitat Montagne Béarnaise | 05 59 05 95 53 | preh@cc-ossau.fr

SUBVENTIONS :
20% de DETR* pour les Leds à l'Hôtel de Ville
En attente de financement de la CAF pour l'EVS
En attente de DETR pour tous les autres dossiers

** DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (État)*

À l'EVS, le remplacement des menuiseries donne un nouveau souffle à la structure. Ginette Vieren, co-présidente du Centre Social La-Haüt qui gère l'EVS, annonce qu'un nouveau mobilier modulaire sera acheté courant 2022 pour la salle des jeunes.

Des Leds pour les terrains de sport

Les Leds arrivent aussi sur les terrains de sport, dans une même logique d'éclairage efficace, à diffusion naturelle et économe en énergie. C'est le cas sur le terrain de football du stade Saint-Pée, où les éclairages ont été modifiés en conformité avec les préconisations d'homologation de la ligue. Les travaux ont été réalisés en régie pour un montant de 47 000 €. Le même type d'éclairage sera créé au skate park, dans une logique de confort et de sécurité.

Chantiers à venir :

- **Skate park : 3 mâts d'éclairage comprenant 2 spots chacun (Leds)**
- **École Saint-Cricq : menuiseries, phase 2**
- **École Xavier Navarrot : isolation par l'extérieur**

Retour **en images...**

Entre la Semaine Bleue et Octobre Rose, Oloron a vécu un début d'automne en couleurs ! Les aînés ont été au rendez-vous des activités qui leur étaient dédiées, comme ci-dessus une animation musette en plein air avec la chanteuse Marie Augé, ainsi que d'autres propositions comme une sortie au camp de Gurs avec une balade sur les chemins de Saint-Jacques, la visite de La Bastide-Clairence au Pays Basque, des ateliers de fabrication, une marche...

Octobre a aussi marqué la reprise de la saison des bals. Une programmation est prévue jusqu'à février avec un bal par mois, en espérant que la situation sanitaire pourra permettre sa poursuite jusqu'au printemps.
À noter que les bals de 2021 se sont tenus dans le hall de l'Espace Jéliote, comme le montre cette photo. Mais dès janvier, les bals sont de retour dans la Salle du Bel Automne qui a été réparée.
Prochains bals : le 15 janvier et le 5 février
De 14h30 à 18h30, 7€, pass sanitaire

Après l'île d'Oléron cette année, un nouveau séjour "Seniors en vacances" est prévu au printemps 2022 avec l'ANCV (Association Nationale des Chèques-Vacances). Pour un tarif approximatif de 220 € pour les personnes non imposables et 355 € pour les personnes imposables, grâce à la prise en charge partielle des financeurs (ANCV, CARSAT), c'est une aubaine ! Il faut être âgé de 60 ans ou + (retraité ou sans activité professionnelle), ou de 55 ans en situation de handicap (AAH, PI), résider sur Oloron.
Réunion d'information le 17 janvier à 15h en salle Barthou, sur inscription préalable au CCAS au 05 59 39 86 42.

Opération coiffure **solidaire**

Le CCAS, en partenariat avec plusieurs coiffeuses oloronaises, met en place cette opération qui permet désormais aux personnes à faibles revenus de bénéficier des mêmes services que les autres.

Aller chez son coiffeur, ce n'est pas seulement changer de coupe de cheveux... c'est aussi prendre soin de soi, vivre un moment de bien-être et rencontrer des personnes de son quartier. Or, les personnes à petits revenus évitent souvent ce type de dépenses.
C'est pour cela que le Centre Communal d'Action Sociale a conventionné avec plusieurs coiffeuses volontaires. Lesquelles ont ajouté deux prestations à leurs gammes.
D'une part, une prestation grand public est ouverte à tous pour devenir "modèle", un geste qui aide aussi les professionnelles à se perfectionner, pour 5 € la coupe, 15 € la couleur ou 20 € le balayage. Des créneaux seront dédiés dans les salons conventionnés. Se renseigner au CCAS.
D'autre part, la prestation "coiffure solidaire" sera possible sur prescription d'une structure accompagnatrice (CCAS, mais aussi Mission Locale, Pôle Emploi, etc.) auprès des salons partenaires. Une participation modique sera demandée.
À savoir, un projet similaire est en cours concernant les prestations des esthéticiennes.

Quels projets pour 2022 ?

La commission des affaires sociales, après validation de ses membres, proposera prochainement des nouvelles sorties à la journée, notamment des sorties tout public.
Les autres opérations se poursuivent (bals, semaine bleue,etc.), notamment les ateliers de familiarisation à l'utilisation de la tablette, pour seniors débutants, avec Lucie Pinto. La première session organisée à l'automne a fait le plein avec 8 personnes. Une nouvelle session aura lieu au 1er trimestre 2022.
Inscrivez-vous au 05 59 39 86 42.

Victimes de violences conjugales**, osez parler**

L'association "Du côté des femmes" poursuit le développement de ses activités dans notre ville. Après la mise en place, depuis un an, d'une permanence anonyme, trois jours par semaine de 11h30 à 16h30 sans rendez-vous, un groupe de parole vient d'être créé en décembre.
Chaque premier vendredi du mois, ce groupe de parole reçoit des femmes qui subissent ou ont subi des violences au sein du couple. Cela permet de travailler sur le traumatisme et peut aider à dépasser cette période si compliquée qui laisse des stigmates ineffaçables. Le groupe de parole a aussi pour vocation de permettre aux victimes d'accéder à leurs droits.
Une initiative identique a été mise en place précédemment à Pau, au siège social de l'association, et apporte des bénéfices indiscutables aux femmes qui y participent. Il est important de les aider à parler des violences qu'elles subissent, à les décrypter et à comprendre la nécessité de trouver des mesures de protection.
05 59 06 87 70 du lundi au vendredi de 9h à 17h
accueil@ducotedesfemmes64.fr
www.ducotedesfemmes64.fr

Le RAM devient **Relais Petite Enfance**

Les Relais Assistantes Maternelles deviennent des Relais Petite Enfance. Ce changement ne remet pas en cause le fonctionnement concret ni pour les familles ni pour les professionnels de l'accueil individuel.

Depuis leur création en 1989, les Relais Assistantes Maternelles (RAM) sont devenus un service de référence de l'accueil individuel, tant pour les parents que pour les professionnels. Leurs missions ayant largement évolué, le gouvernement a décidé de modifier leur appellation : ils deviennent des Relais Petite Enfance (RPE).

Le Relais Petite Enfance du Haut-Béarn, qui actualisera ses documents de communication et sa signalétique au fur et à mesure, continue d'assurer ses missions :

• Participer à l'information des candidats potentiels à l'agrément d'assistant.e maternel.le ;
• Offrir aux assistantes maternelles et, le cas échéant aux professionnels de la garde d'enfants à domicile, un cadre pour échanger sur les pratiques professionnelles, notamment en organisant des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants qu'ils accueillent ;
• Faciliter l'accès à la formation continue et informer les professionnels de l'accueil à domicile sur leurs possibilités d'évolution professionnelle ;
• Informer les parents sur les modes d'accueil du jeune enfant présents sur le territoire et les accompagner dans leurs démarches.

rpe@hautbearn.fr
05 59 39 38 39

Des ateliers pour s'initier au numérique

À l'heure où la moindre démarche administrative n'est possible que via l'informatique, beaucoup d'entre nous ont encore besoin de se former : des ateliers collectifs ou individuels sont à votre disposition, gratuitement.

Dans le cadre de France Relance et pour lutter contre la fracture numérique, l'État a financé le recrutement de 4000 conseillers numériques en France, 41 sur notre département.
Sur notre territoire, Élisa Genty intervient notamment à la Médiathèque des Gaves à Oloron Sainte-Marie et à l'Espace France Services de la vallée d'Aspe à Bedous.
Sur Oloron Sainte-Marie, les ateliers collectifs se déroulent le mercredi matin avec des thématique mensuelles. Pour janvier, les 4 séances proposées portent sur la découverte du smartphone sous Androïd. Les thématiques des prochains mois seront programmées en fonction de la demande ; n'éhsitez donc pas à contacter la conseillère numérique pour spécifier vos besoins dans le numérique, cela pourra définir le thème d'une prochaine session.
Elle propose également des conseils et un accompagnement individuel, sur des thématiques diverses : achat informatique à prévoir, installation d'application, suivi de la scolarité de son enfant avec Pronote, sécurisation des achats en ligne, gestion et stockage de photos, etc. **Attention, elle n'est cependant pas habilitée à effectuer des démarches administratives en ligne.**
L'accompagnement des conseillers numériques est gratuit !
elisa.genty@conseiller-numerique.fr

Ensemble pour le climat !

La CCHB poursuit son engagement dans la transition écologique du Haut-Béarn avec l'élaboration concertée de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) correspondant à plus de 30 actions concrètes.

Depuis 2018, la communauté de communes élabore son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) afin d'apporter une réponse locale au changement climatique. Après une phase de diagnostic, la définition d'une stratégie et d'un plan d'actions co-construit avec les acteurs locaux, le Plan Climat Air Énergie est aujourd'hui soumis à l'avis de des partenaires institutionnels.

La consultation citoyenne est en cours via la plateforme de l'ADEME et le site Internet www.hautbearn.fr

Pour le Haut-Béarn, jeune EPCI avec une nouvelle gouvernance, ce plan constitue la première stratégie de transition écologique du territoire. L'objectif principal de ce PCAET est de valoriser les actions déjà initiées et testées, pour élargir leur mise en oeuvre à tout le territoire.

HBTE : vers l'énergie solaire **locale et citoyenne**

La démarche participative de l'association HBTE (Haut Béarn Transition Energétique) est un exemple concret des actions intégrées au PCAET (lire ci-dessus).
Depuis sa création en 2014, l'association œuvre pour les énergies renouvelables locales avec une dimension citoyenne participative. Après le succès de la mise en place d'une centrale photovoltaïque sur l'école d'Eysus, trois autres projets sont en voie de réalisation sur le territoire : au Pôle technique intercommunal et à la ferme Loustau à Oloron, et à la Maison de santé de Bedous. L'association espère une livraison de ces équipements pour l'été 2022.
Les bâtiments n'ont pas été choisis par hasard. Deux projets concernent des bâtiments publics. La ferme est un bâtiment privé, dont le propriétaire s'implique pour la production locale et responsable.
La production d'énergie des panneaux n'est pas destinée à alimenter les bâtiments : l'énergie sera revendue à EDF. L'association en attend un bénéfice de 4000 à 8000€/an, qui seront réinjectés dans des actions de sensibilisation du grand public sur les sujets de l'énergie.
L'association s'est dotée d'une SAS citoyenne (Société par Actions Simplifiée), un outil financier, pour porter les investissements liés à ces nouveaux projets.
La démarche est celle d'un projet citoyen et participatif : les habitants du territoire, mais aussi les entreprises locales et les collectivités, sont invités à soutenir le projet en prenant une ou plusieurs parts, à 50€ l'unité, auprès de la SAS. Pour chaque euro investi par les citoyens, la Région Nouvelle-Aquitaine a abondé également d'1 € jusqu'au 31 décembre 2021.
L'intérêt est avant tout philosophique, c'est l'adhésion à une démarche collective et locale, un engagement pour la sobriété et l'efficacité énergétique, et le souhait de voir perdurer la mission pédagogique forte de l'association, pour la sensibilisation du grand public sur les questions essentielles de l'énergie.
www.hbte.fr | contact@hbte.fr

Un partenariat CCHB/HBTE

En conseil communautaire du 4 novembre, la communauté de communes a voté **une délibération pour soutenir la démarche de HBTE**. Ce soutien se matérialise, d'une part par la mise à disposition, pour 25 ans et contre l'euro symbolique, des deux toitures concernées et d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, et d'autre part par l'entrée de la CCHB au capital de la SAS à hauteur de 20 000 €, soit 400 parts, maximum.

PROJETS :

Pôle technique :
400 m2, 75 000 €, 80 000 kWh/an
(équiv. conso 35 foyers)
Ferme Loustau :
555 m2, 106 000 €, 110 000 kWh/an
(équiv. conso 48 foyers)
Maison de santé de Bedous :
200 m2, 54 000 €, 40 000 kWh/an
(équiv. conso 17 foyers)

Le tribunal en rénovation

Le bâtiment abritant le tribunal de proximité d'Oloron appartient à la Ville. À ce titre, il fait également partie des bâtiments en cours de rénovation (lire en page 9). Cela concerne notamment les menuiseries pour 50 000 € (trois grandes fenêtres en demi-lunes de la salle d'audience), ainsi que la mise en accessibilité pour 340 000 €.
La présidente du tribunal de proximité d'Oloron, Catherine Sargenti, se dit « heureuse de l'attention portée par la municipalité à travers la programmation de ces travaux, dans un bâtiment occupé à titre gracieux ». Il n'est pas rare que les employés du tribunal soient contraints d'auditionner une personne sur le parking, ou à domicile, en raison de l'absence d'accessibilité aux personnes en situation de handicap. « Ces conditions difficiles ont été bien prises en compte par la municipalité ».

À quoi sert un tribunal de proximité ?

Service public méconnu, le tribunal de proximité d'Oloron rend pourtant de nombreux services dans la vie quotidienne des administrés. **C'est aussi le seul tribunal de proximité retenu sur la carte départementale** et il concerne de ce fait un territoire assez large qui comprend, outre notre ville, le secteur de Mauléon, Monein, Lasseube et les trois vallées, soit une population de 60 000 habitants.

• Protection des personnes majeures : décisions de tutelle/curatelle, sauvegarde de justice (mesure transitoire d'urgence avant une tutelle). ***(800 dossiers*)***
• Résiliation de bail, expulsion, crédit à la consommation, surendettement, etc.
• Tribunal paritaire des baux ruraux ***(10 dossiers)***
• Civil : conflit de voisinage, problème de bornage, demande de réparation, injonction de payer ou de faire (procédure à retenir s'il existe un contrat) ***(250 dossiers)***. Pour information, pour un dommage évalué à moins de 5000 €, un avocat n'est pas obligatoire et le tribunal d'Oloron est compétent. ***(100 dossiers)***
• Pénal (compétences du tribunal judiciaire de Pau, en cours de transfert à Oloron) : rappel à la loi (petit délit, incivilités > 2 audiences par mois), composition pénale (= convocation suite à infraction), ordonnance pénale (délits routiers, etc. > 2 audiences par mois) ***(150 dossiers depuis avril 2021)***, comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (= délits plus importants qui peuvent mener en correctionnelle si le prévenu est absent ou s'il refuse la peine) ***(50 dossiers)***, correctionnelle juge unique pour les délits plus graves (> audience tous les 2 mois) ***(15 jugements rendus)***.
• Bientôt, le tribunal de proximité aura des compétences supplémentaires : JAF après divorce (Juge des Affaires Familiales), c'est-à-dire tout ce qui concerne le versement de la pension alimentaire, la contribution aux charges du mariage, les modifications de droit de garde, etc. ***(qui devraient représenter 10 dossiers/mois)***. Ainsi que les audiences délocalisées du juge des enfants pour être au plus près des citoyens, prévues dans l'avenir.

** Les indications de nombres de dossiers concernent l'activité de l'année 2021 (sauf pour le JAF après divorce où il s'agit d'un prévisionnel).*

Le SAUJ
Service d'Accueil Unique du Justiciable

reçoit toute la semaine de 8h30 à 12h et de 14h à 17h pour des demandes de renseignements (et non de conseil) sur les procédures, même si ces dernières ne sont pas de la compétence du tribunal de proximité d'Oloron.

Notre Centre-Ville : projets et accompagnements

Toutes les conditions sont réunies pour entamer une profonde redynamisation de notre centre-ville. Loin des politiques d'opportunités hors-sol, il s'agit d'une démarche globale et transversale.

> Le logement : différents programmes d'aides sont accessibles, ils permettent une prise en charge jusqu'à 80% du montant des travaux ;
> Les commerces de proximité doivent trouver un intérêt évident à leur installation en hyper-centre ;
> L'espace public doit combiner facilités de déplacement, circulations apaisées, respect de la biodiversité ordinaire, confort, praticité, etc. ;
> Le lien social doit aussi être le fil conducteur de l'action menée, c'est ce qui lui donne du sens ;
> Sans oublier l'ancrage culturel et patrimonial, car la rue, la ville, sont aussi des lieux de vie, d'expression artistique et de témoignage historique...

La revitalisation urbaine, un projet de territoire

L'aménagement du territoire est une compétence intercommunale. C'est un domaine transversal, très important, à la base de toutes les politiques publiques car il conditionne le social (logement, etc.), l'environnement, l'économie, les travaux... C'est aussi un domaine très codifié : voici quelques points pour y voir plus clair dans le jargon de l'urbanisme.

1 - Lois et schéma régional

Au plan large, il y a le niveau national avec les lois, décrets et règlements, issus du Code de l'urbanisme ou de l'environnement. Ces lois ont des déclinaisons régionales comme le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, qui régionalise les lois nationales.
À noter par exemple, la loi Climat et résilience nous questionne sur nos modes d'aménager en prônant la sobriété et la neutralité foncière. Les programmes d'aides comme l'OPAH-RU à Oloron vont justement en ce sens de la redensification des centres-bourgs.

2 - En davan ! Co-construisons le Haut-Béarn 2040

Une stratégie de développement pour un succès collectif

On zoome un peu vers le document décrivant le projet politique d'aménagement du territoire. "En davan !", co-construit en 2019 à l'échelle de la CCHB, traduit la vision politique du devenir du territoire, au sens large. C'est le socle sur lequel s'appuient le SCOT et PLUI.

3 - SCOT (Schéma de COhérence Territoriale)

Sur le fondement de la reconnaissance des spécificités de notre territoire et selon le projet défini dans "En davan", le SCOT, outil de planification, va déterminer l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement de notre territoire Intercommunal pour les 20 prochaines années.
Il visera à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage. Lancé en 2019 par la CCHB, approbation prévue en 2024.

4 - PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

C'est un document d'urbanisme qui fixera, dans un rapport de compatibilité avec le SCOT :
- les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols,
- les règles d'occupation des sols (zones urbaines, agricoles, naturelles et forestières)
- les règles de constructibilité (implantation des bâtiments, aménagements des abords...)
- les intentions d'aménagement sur des secteurs de projet

Lancé en juillet 2021 par la CCHB, approbation prévue fin 2025. Il se substituera à l'ensemble des documents d'urbanisme en vigueur sur notre territoire. Pour ce qui concerne le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme, celles-ci se réaliseront toujours auprès de chaque commune.

« Penser collectif : agir ensemble pour veiller à l'équilibre des spécificités de notre territoire, c'est une prise de conscience nécessaire pour des choix stratégiques écologiquement responsables »

Brigitte ROSSI
Adjointe en charge de l'urbanisme
Vice-présidente de la CCHB en charge de l'aménagement du territoire

Natacha CRAMPÉ
Cheffe de mission "Petites villes de demain"

Logement

Le point sur les aides à la rénovation

L'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain) est un programme d'aides pour des rénovations lourdes, les travaux d'économie d'énergie et les travaux d'accessibilité. Un suivi personnalisé et gratuit est mis en place sur simple demande. Renseignez-vous !

Venez vous renseigner !

- Définition du programme de travaux avec le propriétaire et selon les conditions d'éligibilité (financière et réglementaire).
- Réalisation d'une visite à domicile et conseils techniques (évaluation énergétique, diagnostic autonomie).
- Accompagnement dans les demandes de subventions auprès des organismes financeurs.

Des exemples d'aides ?

- **80% de subventions** versées à un propriétaire occupant pour des travaux d'économie d'énergie dans un appartement de la rue Camou, grâce à l'activation du volet social.
- **50% de subventions** (136 000 € d'aides dont 11 800 € de la CCHB et 3000 € de la Ville, sur un total de 263 000 € de travaux) à un propriétaire bailleur pour un immeuble de la rue Louis Barthou.

D'autres actions sont menées en faveur du logement : Opération façades, lutte contre le logement insalubre, Plateforme de rénovation énergétique, projet-pilote MARQ (" MAssifier la Rénovation du Quartier").

« L'OPAH accélérateur d'un changement de vie »

Permanence le vendredi sans rdv, de 10h à 12h à la mairie d'Oloron Sainte-Marie ou au 05 59 14 60 60 contact.pyrenees@soliha.fr

En surfant sur le site leboncoin en 2018, Guillaume Capdevielle se rend compte qu'Oloron manque de logements à louer. Il achète un premier immeuble rue Adoue, entièrement à rénover. « Avec 0€ d'apport, et beaucoup de travaux c'était compliqué... ! ». À l'aide de l'OPAH-RU, il se lance dans la rénovation de cet ensemble de 5 logements.
« Mon expérience professionnelle a été utile pour réaliser les plans et le suivi des travaux. Les aides aussi ! J'ai monté le dossier avec Mme Tozzi de Soliha qui m'a énormément soutenu et accompagné dans ce gros projet. ». Les logements trouvent preneurs en juin 2020, en fixant sur Oloron des jeunes en début de carrière.
Avec notamment l'apport des aides reçues, Guillaume réinvestit par l'acquisition d'un 2ème immeuble, rue Louis Barthou, puis d'un 3ème immeuble, rue Adoue. Ils sont en cours de rénovation, pour 6 logements dans l'un et 4 dans l'autre, pour un montant d'environ 1M€ de travaux au total pour les 3 immeubles.

La vie de Guillaume a changé : « Je suis devenu mon propre patron en créant ma structure de bureau d'études en parallèle de mon activité d'investisseur immobilier, ce qui m'a permis d'être libre de mes choix de vie. C'est une fierté pour moi car c'est positif pour l'économie locale, tout en permettant l'amélioration du patrimoine et socialement car ça génère des logements. Et pour ma retraite aussi ! »
A-t-il des regrets ? « Vous voulez rire ? J'ai atteint une belle tranquillité d'esprit et je travaille avec qui je veux ! J'encourage les gens à suivre cette voie. Il faut commencer par un appartement, par exemple, pour comprendre les mécanismes et mesurer l'investissement personnel que cela implique ; surtout bien s'entourer sans écouter tout le monde et travailler sur soi pour éviter d'avoir peur des échecs ! Pour moi, l'OPAH-RU a été un accélérateur de mon changement de vie. »

« Mon moteur quotidien : redonner l'envie de (re)vivre Oloron, d'y flaner, d'y déambuler, d'y consommer, d'y habiter et tout simplement de s'y réaliser. Tous les ingrédients sont là ! »

« Notre politique d'aménagement du territoire tient en trois axes : revitaliser les cœurs de villes et de villages, répondre aux besoins de la population et développer l'attractivité du territoire en s'appuyant sur la qualité et la diversité de notre cadre de vie. »

Henri BELLEGARDE
Vice-président de la CCHB en charge de l'économie territoriale
Maire de Bedous

Espace public

Fonds friche : **850 000 € pour "Remazeilles" !**

Le projet de revitalisation de la friche "Sésame-Remazeilles" a connu début décembre une excellente nouvelle : la Ville est lauréate d'un fonds d'état destiné au recyclage des friches urbaines, avec une dotation promise de 850 000 €.

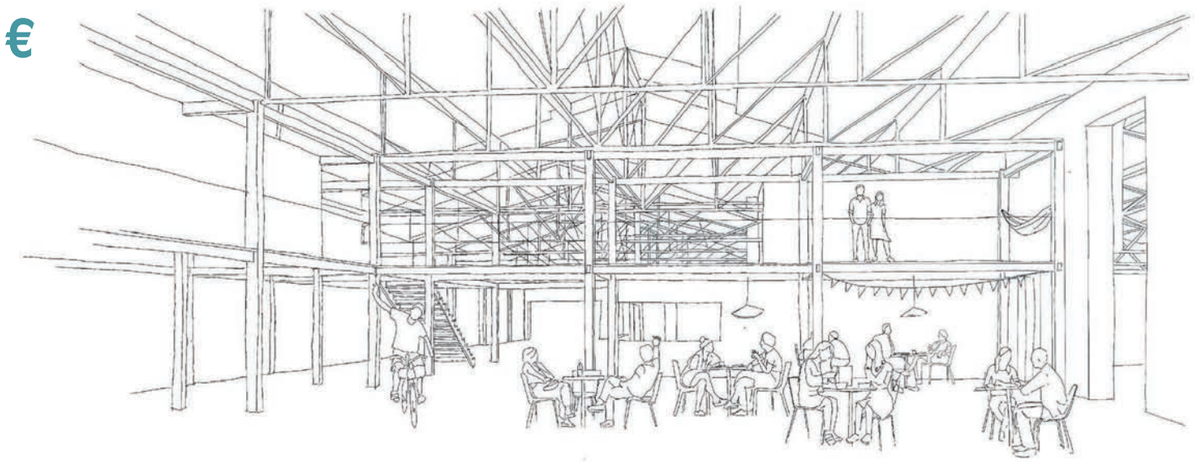

C'est la 3ème plus grosse subvention de toute la Région Nouvelle-Aquitaine et la 1ère dans le Département : la levée du "fonds friche" promet à la Ville une dotation prochaine de 850 000 €. Ce "fonds pour le recyclage des friches" provient du Ministère de la transition écologique. Dans le cadre des crédits de France Relance, et dans la lignée du projet de loi Climat et Résilience, le Ministère a promis d'aider les collectivités à limiter l'étalement urbain.
Comme l'explique le site du Ministère, « la reconquête des friches constitue un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires pour répondre aux objectifs de maîtrise de l'étalement urbain, de revitalisation urbaine et, par conséquent, de limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Les friches représentent en effet un gisement foncier dont la mobilisation et la valorisation doivent être préférées à l'artificialisation d'espaces naturels pour développer de nouveaux projets. »
Localement, rien n'était gagné d'avance. La Ville avait lancé le marché pour désigner l'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) pour la préprogrammation du site "Sésame/Rémazeilles", cette friche commerciale située en cœur de ville, entre le Jardin Public et la rue Rocgrand. Le marché a été attribué le 8 septembre 2021 à la SEPA en association avec le Collectif "Encore !". La candidature pour le fonds friche devait être envoyée le 8 octobre 2021 : un délai très court pour un dossier très lourd ! Le défi a été relevé avec succès.
« Au-delà de la dotation financière, ce qui compte, c'est que notre projet de revitalisation soit identifié comme un projet important, confie Natacha Crampé, cheffe de projet "Petites villes de demain" à la mairie. Le fonds friches concerne des projets matures. Or les fonctionnalités finales du site ne sont pas identifiées, puisque nous souhaitons les fixer dans le cadre d'une concertation citoyenne ! »
Cette opération "Sésame/Rémazeilles" bénéficie également du soutien du Département, de la Région, de la Banque des Territoires (financement des études) et de la CCHB.

CALENDRIER

ACQUISITION, CURAGE, DÉSAMIANTAGE
1er semestre 2022

DÉPÔT DU PERMIS DE CONSTRUIRE
été 2022

TRAVAUX
2023

LIVRAISON
été 2024

Coût total de 3,3 M€ HT

Acquisition : 458 000 € HT (l'achat avait été effectué par l'EPFL, Etablissement Public Foncier Local, pour le compte de la Ville)
Travaux + aménagements : 2 600 000 € HT
Études : 68 000 € HT
AMO : 95 000 € HT
Autres : 105 000 €
Soit un total d'environ 3,3 M€ (fourchette haute).

GO !

En davan ! Vamos !

Construisons ensemble un lieu vivant pour tous, au cœur de la ville

Amoureux du centre-ville, jeunes et moins jeunes, habitants d'Oloron Ste-Marie, du Haut-Béarn, de France et de Navarre, venez partager vos idées, vos envies, vos besoins et construisons ensemble ce lieu auquel nous aspirons tous.

De la friche **au lieu de vie pour tous**

Dans le cadre d'un appel d'offres, la Mairie a confié à RESHURA, cabinet spécialisé en intelligence collective, la mission de mettre en oeuvre une concertation citoyenne afin de converger vers des éléments de programmation et de contenus pour les futurs usages de la friche.
Cette concertation qui se déroule dans le cadre de la mission de pré-programmation confiée à la SEPA et au Collectif ENCORE ! a pour objectif de recueillir les besoins de chacun dans la plus grande diversité et les propositions de tous ceux intéressés pour faire vivre un tel lieu.
Elle se déroulera sur les mois de mars et avril 2002 en présentiel dans le lieu et dans le même temps via une plateforme numérique.
Tous les détails seront diffusés le plus largement possible pour recueillir la participation du plus grand nombre et de la plus grande diversité.

Notez dès à présent les étapes ci-dessous :
1/ Des visites du site et un forum ouvert, le 5 mars 2022, suivi d'ateliers thématiques.
2/ Des expérimentations sur site en avril 2022.
3/ Une synthèse des besoins et des projets proposés en mai 2022.
N'hésitez pas ! Soyez d'ores et déjà au cœur de cette concertation et au cœur de ce projet de revitalisation et de rénovation d'un lieu clef de la ville.
Nous souhaitons fortement que ce lieu construit avec tous s'adresse à tous et permette à chacun de s'y retrouver.

Inscrivez-vous (nom + prénom + adresse mail) via l'adresse :
concertationcitoyenneoloron@gmail.com
ou par téléphone au 05 59 39 99 04 (Mairie)

Les étapes du forum ouvert

février - mars	mars - avril	avril	mai
DONNER ENVIE	**S'IMPLIQUER**	**EXPÉRIMENTER**	**AJUSTER**
•Je découvre le projet •Je peux m'inscrire pour l'événement de lancement de la concertation	•Je participe à la concertation •Je peux suivre l'avancement de la concertation	•J'expérimente sur le lieu •Je rencontre et je teste en collaboration avec d'autres utilisateurs	•Je suis informé de la synthèse de la concertation et des prochaines étapes du projet

Dossier **centre-ville**

Commerces

Soutenir **le développement** du tissu économique

La Ville et la CCHB ont sollicité et obtenu ensemble les soutiens de programmes comme "Petites villes de demain". L'enjeu de ces leviers est de construire une centralité renouvelée par l'émergence de fonctions et services nouveaux et innovants. Cela concerne le développement durable, les espaces publics, le logement, les mobilités, mais aussi le volet économique, via notamment la reconquête des locaux commerciaux vacants. En matière de commerce et de service, un besoin d'ingénierie a été identifié, conduisant au recrutement d'une manager commerce. Quel est son rôle ?

Contact :
06 35 07 09 72
veronique.mazouat@hautbearn.fr

- Participer à l'élaboration de la stratégie commerciale du territoire ;
- Accompagner les élus dans ce projet et piloter la mise en place du plan d'actions ;
- Animer, communiquer, promouvoir en favorisant le relais entre les différents partenaires ;
- Proposer et conduire les projets d'animations commerciales ;
- Accompagner les associations dans leur structuration et leur professionnalisation ;
- Suivre l'action "moncommerce64" en lien avec le département ;
- Observer et analyser le tissu économique.

Elle a déjà commencé à faire le tour des commerces pour se présenter, et va poursuivre son tour de ville.

« L'enjeu est de soutenir les centralités afin de recréer des flux, un accès aux services et une bonne qualité de vie. C'est la condition pour attirer de nouveaux habitants sur ces territoires qui offrent de nouvelles perspectives. »

Philippe GARROTÉ
Conseiller municipal
Délégué au bureau
de la CCHB en charge des
relations avec le commerce
et l'artisanat

Mobilités

Accompagner la transition comportementale

La revitalisation du centre-ville passe par l'accompagnement aux mobilités douces et l'intermodalité entre les modes de circulation. À Oloron, les habitants ont le choix entre navette, vélo à assistance électrique, auto-stop, train...

Pour faciliter le partage de la route, les collectivités doivent proposer des alternatives à la voiture. Depuis juillet 2021, la CCHB est devenue "Autorité organisatrice de la mobilité" : tout ce qui concerne le transport est donc désormais de sa compétence, c'est ainsi qu'elle a repris à sa charge les services qui avaient été créés par la Ville, comme la navette.

Navette - Cette navette urbaine gratuite circule du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et le samedi de 13h30 à 17h30. Elle compte deux lignes complètes ainsi qu'une ligne express.

Vélos - Le point fort de la politique locale, c'est le développement de la pratique du vélo au quotidien, axé sur plusieurs formules de prêt, location et aides, ainsi que par la mise en place de circuits sécurisés en cours de réalisation.
Les habitants peuvent emprunter gratuitement un vélo à assistance électrique (VAE) pour une période de 1 à plusieurs mois. Il est possible aussi de louer un VAE dans l'une des stations du territoire.
La CCHB propose enfin une aide de 100€ (sous conditions), cumulable à l'aide équivalente de l'État, pour l'achat d'un VAE.

Oloron Sainte-Marie est également située sur la ligne ferroviaire Pau-Bedous, et a adhéré au dispositif de covoiture organisé Rezo Pouce.

Tous ces dispositifs accompagnent une transition comportementale nécessaire. À nous, ensemble, d'inventer le monde de demain que nous souhaitons !

+ d'infos sur :
hautbearn.fr
rubriques
> Vivre, habiter
> Se déplacer

Trois questions à...

Quels sont à votre avis les points forts du patrimoine bâti oloronais ?
« Au-delà des monuments historiques majeurs, le paysage urbain oloronais est façonné par le passage des gaves, avec en toile de fond, le grand paysage dominé par le panorama sur les Pyrénées. À l'échelle du bâti, Oloron Sainte-Marie se démarque par sa grande qualité et sa diversité héritée d'une croissance urbaine qui a bondi au Moyen-Âge et qui conserve une forte mémoire industrielle. Enfin, Oloron peut compter sur ses espaces publics en centre-ville, qui participent à la variété des ambiances urbaines. Les atouts du site patrimonial remarquable d'Oloron, qui possèdent un fort potentiel de révélation, méritent d'être mobilisés dans le cadre du dispositif "Petites villes de demain". Ce programme a en effet vocation à associer durablement les enjeux de revitalisation des centres-villes avec les enjeux de préservation du patrimoine et de valorisation de la qualité architecturale, urbaine et paysagère.

Sur quels éléments fondez-vous vos avis sur une demande d'autorisation de travaux ?
« Les travaux doivent être conformes au règlement de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) qui a été élaboré pour répondre à un double objectif : la protection du patrimoine, c'est-à-dire le respect de l'architecture originelle, et l'insertion harmonieuse des constructions neuves, c'est-à-dire que la proposition doit entrer en résonance avec l'environnement du bâtiment pour contribuer à l'harmonie urbaine.
Au-delà de la stricte application du règlement, il s'agit d'évaluer si les projets s'inscrivent dans le projet général de revitalisation urbaine. Il reste essentiel de trouver la compatibilité entre ces différentes approches. Le programme "Petites villes de demain" développe l'ensemble des problématiques inscrites dans le document de gestion du site patrimonial d'Oloron. L'objectif est de ré-habiter un centre-ville où règne un sentiment d'harmonie, de beauté et de cohérence. En ce sens, l'ouverture de la rue Louis Barthou sur le paysage urbain et le projet de la friche Remazeilles constituent de très beaux exemples de revitalisation urbaine, des aménagements urbains qui donnent du sens aux richesses patrimoniales de la ville. »

Quels sont les ingrédients d'une rénovation réussie ?
« Surtout, la consultation du règlement de l'AVAP, pour ne pas subir les règles, car derrière chacune, il y a toujours une justification. Concernant le bâti traditionnel, les règles invitent au respect des modes de construction traditionnels, exigence qui participe à la préservation des savoir-faire ancestraux et à la dynamique de l'économie locale. Sur le site de la Ville, chacun peut constater si son immeuble est protégé ou non. Des aides financières sont possibles via l'OPAH ou les opérations façades. À noter que la Fondation du Patrimoine accompagne la dynamique de "Petites villes de demain" en labellisant des projets de restauration de bâtiments exemplaires et en offrant une possibilité de défiscalisation des travaux de restauration. Par ailleurs, si le règlement de l'AVAP n'apporte pas toutes les réponses, nous proposons une permanence mensuelle en mairie. En bref, une rénovation est réussie dès lors qu'elle se fonde sur une bonne appréhension de l'esprit des règlements en vigueur et de leur articulation avec le projet urbain fondé sur l'intérêt général. »

Xavier Clarke de Dromantin,
architecte des bâtiments de France

Rue Louis Barthou : une pause dans les travaux

Conformément aux engagements pris envers les commerçants, les travaux de réfection des réseaux de gaz et d'eau potable de la rue Louis Barthou ont été suspendus le temps d'accueillir les clients dans les meilleures conditions pendant les fêtes de fin d'année et le début des soldes.
Ils reprendront le 24 janvier pour les dernières phases de remplacement des réseaux de gaz et d'eau.
À titre expérimental, il a été décidé de profiter de cette pause pour rendre la rue piétonne, du mercredi au dimanche, de 13h à 20h, jusqu'au 23 janvier 2022.
En dehors de ces dates, jours et horaires, la circulation sera autorisée dans la rue.
L'accès sera possible en permanence, uniquement pour les riverains, les personnes à mobilité réduite, les rendez-vous médicaux, les véhicules de secours, les véhicules de services (livraisons, SICTOM). Il sera demandé aux personnes concernées de remettre la barrière en place après leur passage.

Pendant cette expérimentation, **les services de la Ville et les élus resteront à l'écoute des riverains, commerçants et usagers**, pour réajuster et faire évoluer les mesures prises, si besoin.
« Les attentes générales vont vers moins de voitures, explique le maire, Bernard Uthurry. Cependant, les commerçants aiment que leur vitrine soit vue. Il ne faut pas oublier non plus une habitude très ancrée chez de nombreux administrés, celle du "tour de ville" qui passe immanquablement par la rue Louis Barthou. Autant d'usages à concilier... »
Les semaines à venir seront consacrées à tirer le bilan de cette expérience. Dans l'avenir, pourquoi ne pas imaginer des plots rétractables à l'entrée de la rue permettant une circulation apaisée ? Couplé à des choix de matériaux de revêtement routier, à du mobilier urbain ciblé, cela permettrait d'accompagner une transition comportementale vers un usage différent de la voiture.

La pause pendant les travaux a donné l'occasion d'expérimenter une piétonnisation partielle de la rue, du mercredi au dimanche, de 13h à 20h. Rendez-vous dans quelques semaines pour le bilan ! L'avenir de la rue sera réfléchi et discuté en concertation avec les riverains, les commerçants et les usagers.

Une étude d'impact sur la santé est menée sur le secteur Révol-Barthou pour mesurer les conséquences des aménagements publics sur la santé et celle de la nature, notamment pour la biodiversité ordinaire.

Salle Palas : point d'étape

Le toit et la structure de soutien ont déjà été repris, il s'agissait des travaux les plus urgents. Reste à programmer la rénovation et l'extension de la salle ainsi que la réfection de la façade. Pour rappel, une réhabilitation complète de la salle est prévue.
Le cabinet d'architecture A40 a récemment été choisi. Il a pour mission de concevoir les plans de rénovation de la salle et de mener à bien la consultation des entreprises qui seront chargées des travaux.
La consultation devrait sortir en avril 2022, pour une programmation des travaux dès que les entreprises auront été sélectionnées.
La livraison de la salle Palas rénovée est prévue au printemps 2023.

Circulations partagées au chemin des Ourtigous

Une CVCB - Chaussée à Voie Centrale Banalisée - a été mise en place depuis quelques semaines au chemin des Ourtigous, entre le quartier Notre-Dame et le Gabarn. Ce système permet d'améliorer les conditions de circulation piétonne et cycliste.
Une seule voie de circulation est matérialisée pour les voitures. Ce qui fait que quand deux voitures se croisent, elles doivent empiéter sur la voie pour piétons et cyclistes. Par ailleurs, à plusieurs endroits, un rétrécissement est marqué par des plots et un réhaussement, ce qui constitue autant d'ilôts de sécurité pour les piétons et les cyclistes.
Pour compléter les aménagements de sécurité de cette voie, la mairie installera prochainement un éclairage public : 32 points lumineux, en Leds, avec extinction nocturne entre 23h et 6h sauf en cas de passage, grâce au détecteur de présence. Ces travaux, réalisés en régie par les agents communaux, coûteront 31 910 € TTC.

Sport Culture Vacances revient en février

Le dispositif "Oloron Sport Culture Vacances" sera activé pendant les vacances d'hiver, sur la semaine d**u 14 au 19 février, pour les 4-16 ans.** À l'heure où nous bouclons ces lignes, il est impossible de préciser quelles seront les activités retenues. Le programme sera en ligne sur www.oloron-ste-marie.fr courant janvier ! **Les inscriptions débuteront le mercredi 2 février.**

Retour en ***images...***

Sous un soleil radieux et grâce à une organisation bien rodée, les Virades de l'Espoir ont accueilli près de 2000 personnes et ont récolté 34 000 €.
Bravo à tous et rendez-vous le 25 septembre 2022 !

Avec 2500 personnes présentes entre les bénévoles, les grimpeurs et les visiteurs, et une ambiance festive retrouvée, on peut dire que l'édition 2021 des 24 Heures du Mur s'est montrée à la hauteur. Saluons les champions de l'année !

Le Complexe Guynemer a accueilli le Championnat d'Europe des moins de 23 ans. Des pilotaris de France, d'Espagne, du Portugal et de Belgique s'affrontaient pendant trois jours. À noter la performance de deux jeunes du PCO (Pilotari Club Oloronais) Ludovic Cabanne-Chrestia et Guilhem Balesta qui terminent chacun sur la 2ème marche du podium de leur spécialité.

La saison compétitive du FCO cyclisme s'achevait fin novembre avec le cyclo-cross qui a réuni 120 concurrents au Parcours Santé de Saint-Pée, dans différentes catégories d'âge, des petits de 7 ans jusqu'aux seniors, sur un beau circuit et avec une météo agréable. Le cyclo-cross est la discipline de prédilection du club pendant l'hiver.

Un projet **sport/santé** pour le printemps

Le sport présente des bienfaits sur la santé, à tous les âges de la vie et à tous les niveaux de pratique. La crise sanitaire du Covid a révélé combien il était important d'éviter les facteurs de comorbidité, ainsi que la nécessité de veiller à son bien-être physique et psychique.
Dans son programme, la municipalité souhaitait développer un projet sport/santé. Cette démarche se concrétisera au printemps par l'organisation d'un week-end grand public dédié à cette thématique, avec plusieurs temps forts (ateliers, conférences, etc.). Avec 72 associations sportives sur son territoire, des équipements de qualité, des équipes reconnues et plusieurs labellisation dans le milieu du sport, force est de constater qu'Oloron Sainte-Marie possède des atouts certains. Ces atouts doivent être entretenus !

50 000 € **pour rénover le skate park**

Grand coup de neuf sur le skate park : il a été agrandi et va être mieux éclairé, de nouveaux modules ont été créés, et le revêtement est refait à neuf.

Si le cœur vous en dit, c'est le moment de sortir les roulettes ! Les amateurs de trottinette, roller, skateboard et autres, bénéficieront bientôt d'un skate park rénové et agrandi. Deux tiers de l'espace sont déjà opérationnels.
La plateforme intègre l'ancienne bande de pelouse de 2,5 m de large qui faisait le tour du skate park. **Soit 480 m² supplémentaires pour la glisse, sur un skate park qui passe donc de 880 m² à 1360 m² !**
Cet agrandissement intègre de nouveaux modules en périphérie. Imaginés par les membres de l'ASO (Association des Skateurs Oloronais), ces reliefs (vagues, micro-rampe, etc.) composent un circuit ludique, accessible au plus grand nombre. C'est une façon de mieux accueillir les débutants, qui, lorsqu'ils seront plus aguerris, pourront se confronter aux modules "historiques" du skate park, plus ardus. Pour l'ASO, il y avait une volonté de garder au même endroit tous les usagers, de toutes disciplines, tous âges confondus, et de tous niveaux de pratique.
La nouvelle dalle béton améliore nettement le confort de glisse et la sécurité des pratiquants. Ce travail a été réalisé en régie, pour une somme de 50 000 €. Les maçons de la Ville ont bénéficié de l'expertise d'un collègue de Sauvagnon qui est intervenu dans le cadre d'une convention entre les deux communes. Il avait lui-même mené à bien la réalisation du skate park de sa commune. L'ASO a été présente tout au long du chantier, pour mettre en adéquation le savoir-faire des maçons avec les besoins concrets des pratiquants, dans une parfaite ambiance de concertation.
Les travaux (dernière tranche) seront terminés au printemps. Ils seront complétés par le remplacement de l'éclairage, avec des Leds qui ont l'avantage de moins consommer tout en éclairant mieux.
Pour l'avenir, l'ASO nourrit le projet de relooker le skate park en lui conférant une identité graphique, peut-être avec le concours d'artistes locaux connus dans la sphère des cultures urbaines. Elle souhaite aussi parfaire l'aspect convivial du site avec l'ajout de tables de pique-nique et la plantation d'arbres, pourquoi pas des fruitiers, pour redonner de l'énergie aux sportifs qui fréquentent le skate park !

Retour *en images...*

11 jeunes de 11 à 16 ans du Hub Léo ont concrétisé leur voyage culturel, historique et ludique à Paris fin octobre. Un voyage rendu possible par des financements comme la Bourse projet jeunes de la mairie et le dispositif Projet jeunes 64 (Département et Caf), mais aussi par les actions d'autofinancement des jeunes (vente de crêpes/pâtisseries et créations au marché d'Oloron) et la contribution des familles.

Une quinzaine de jeunes suivis par le Centre Social La Haüt et Oloron Prévention ont travaillé pour la Ville aux peintures des gardes-corps des résidences des Castors et à l'aide au portage de fleurs au cimetière Sainte-Marie. Les ateliers jeunes leur permettent de gagner un revenu tout en rencontrant d'autres jeunes et en participant à l'entretien des biens communaux.

De belles retrouvailles ont eu lieu lors des Fêtes de la Saint-Grat. Bravo au dynamique Comité des fêtes dont le bureau compte désormais une vingtaine de membres actifs. À l'œuvre à la gestion de la buvette, ils ont largement contribué à ambiancer la fête !

Début octobre, le festival de cultures urbaines Urbanival a attiré un public nombreux, notamment des enfants heureux d'apprendre quelques figures de skate ou de vélo. Merci à l'Association des skateurs oloronais, Roue libre, Oloron Prévention, FitOlDance, l'Union sportive de patinage d'Oloron, Tram-e, les artistes, ainsi que Hestivoc.

La Fabrik à Talents a lancé la nouvelle promotion du programme 100% transition mis en place par Osons Ici et Maintenant. 12 jeunes vont bénéficier de parcours sur-mesure d'entrée dans la vie active, sociale, citoyenne, et l'emploi bien sûr. Le service civique et l'accompagnement doivent leur redonner confiance en leurs capacités. Les jeunes apprennent et rendent service à la collectivité : une belle réciprocité !

Citoyenneté : l'implication des jeunes du CMJ

Les jeunes conseillers municipaux poursuivent leurs actions. Mais il n'est pas trop tard pour de nouveaux volontaires qui auraient l'envie de les rejoindre !

16 jeunes se sont dynamiquement investis dans le CMJ cette année. L'instance est prévue pour accueillir jusqu'à 24 membres. Les filles, largement majoritaires dans le groupe actuel, seront très heureuses d'accueillir d'autres conseillers garçons.
En attendant de concrétiser certains projets comme "Oloron à l'art libre" qui implique aussi des artistes et des associations locales, le CMJ poursuit ses actions : les jeunes étaient présents à Noël avec 4 animations intégrées dans le programme officiel, et lors de la semaine thématique "Mieux d'écrans" fin novembre.
Ils ont également débuté un partenariat avec leurs homologues du conseil municipal de la jeunesse de Sabiñanigo, côté espagnol. Une rencontre transfrontalière a eu lieu à l'automne au centre de Peyranère, près de la frontière ***(ici en photo)***.

ENCORE 8 PLACES DISPONIBLES :
tu es scolarisé à Oloron Sainte-Marie en collège ou lycée et tu souhaites t'impliquer ?
Rejoins le CMJ !
Renseignements à jeunesse@oloron-ste-marie.fr

Elle a servi à la fois de week-end d'intégration pour que les membres du CMJ oloronais tissent des liens, mais aussi de socle pour la co-construction d'un projet franco-espagnol. Entourés d'élus et d'agents des deux villes, ainsi que de partenaires comme les Artisans de la facilitation, les jeunes ont appris à se connaître. Le vidéaste Vincent-Guilhem Lataillade leur a donné les bases de la prise d'image et de son. Ils apprendront prochainement les rudiments du montage. Le but est double : leur permettre de fabriquer un film qui retrace leur week-end et les rendre autonomes pour de prochaines productions. En attendant leur prochain rendez-vous transfrontalier prévu en avril, les jeunes maintiennent le lien d'amitié sur un compte whatsapp qui leur est dédié.

Le passe-temps **du patrimoine**

Dans cette édition, nous vous proposons ce coloriage du pont d'Ossau et un mot-mystère.

E	V	A	G	P	P	N	T	R	A	M	S
E	Y	L	L	O	F	A	L	R	R	O	E
M	N	E	E	N	O	V	J	E	H	N	I
A	O	G	C	D	N	A	A	L	I	O	G
P	T	U	L	E	T	R	C	I	S	U	O
A	N	G	O	I	A	R	A	Q	T	S	L
T	O	N	C	L	I	O	A	U	O	T	O
R	R	O	H	H	N	T	S	A	I	A	E
I	F	N	E	D	E	E	P	I	R	L	H
M	E	U	R	T	R	I	E	R	E	O	C
O	E	U	O	D	A	F	B	E	E	T	R
I	L	M	O	N	T	A	U	T	L	S	A
N	S	O	E	I	X	G	R	A	T	U	S
E	V	O	U	T	E	E	E	E	P	T	S
E	S	C	U	R	E	T	S	E	V	U	E

ADOUE
ARCHEOLOGIE
ASPE
CLOCHER
ESCURETS
FAGET
FONTAINE
FRONTON
GAVE
GRATUS
HISTOIRE
JACA
LAFOLLYE
LEGUGNON
MEURTRIERE
MONTAUT
NAVARROT
OUSTALOTS
PATRIMOINE
PONDEILH
RELIQUAIRE
SOEIX
ST PEE
TRAMS
VOÛTE

Le mot-mystère est :

.....

La chapelle de Soeix s'embellit

Après la reprise de la toiture de l'église Sainte-Lucie en 2019, les travaux se poursuivent avec la réfection de l'intérieur, murs, sols et électricité.

Un chantier de rénovation de 80 165 € TTC est en cours à l'église Sainte-Lucie de Soeix. Il s'agit en particulier de refaire la voûte dégradée en raison d'infiltrations, un problème résolu depuis les travaux de toiture.
Pour ceux qui l'ont visitée ces dernières décennies, l'église de Soeix offrait une grande luminosité avec ses murs blancs. Cependant, les sondages de la voûte, du chœur et de la nef, ainsi qu'une partie des murs, ont révélé des peintures anciennes. Les historiens supposent que depuis les années 1950, l'église a été blanchie et les couleurs originelles ont été cachées. Il est vrai qu'il fallait entretenir ce bâtiment dont on estime l'origine au Moyen-Âge ; celui-ci a été restauré au début du 18ème siècle dans sa configuration actuelle.
Des témoignages des anciens relataient déjà la présence de couleurs dans l'église. Cela est désormais confirmé : couronne de fleurs rouges (la couleur des martyrs, rappelant Sainte-Lucie), bande verte dans la corniche et trompe-l'œil représentant une arcade en pierre, alors que l'arc de l'église est en bois.
Quelques-unes de ces couleurs seront reprises dans la rénovation, selon les possibilités des artisans. Le sol sera refait en pierre d'Arudy de couleur claire.
C'est un joli coup de neuf pour cette église de quartier. L'association Sauvegarde de l'église de Soeix, créée spécialement dans l'objectif de cette rénovation, suit de près le chantier. Dans l'attente que les habitants de Soeix puissent de nouveau entendre sonner les cloches de leur église.

Ua glèisa qui s'emberogeish

Eth teit dera glèisa Senta Lúcia de Soeix qu'ei nau desempuish 2019 i, aquestes torns, que's torna har eth dehens : murs, electricitat, sòu.
Si eras entradas d'aiga e son estangadas desempuish tres ans, era vòuta, qui s'èra desgradada, qu'a de tornar estar hèita de nau, çò qui representa ua bona part deths 80 160 € deth budget deras òbras.
Tots aqueths qui conegón era glèisa aquestes darrèrs ans qu'arremarcavan era soa luminositat. Pertant, eths sondatges realizats dens era vòuta i eths murs qu'an permetut de tornar trobar pintruras ancianas qui avèn desapareishcut devath deras espessors de pintrura blanga, desempuish eras annadas 50. Solide, que calè entertiéner un bastiment conegut ar'Edat Mejana, restaurat ath sègle XVIIIau i, tanben, ath sègle XIXau. Mes aqueths sondatges que davan rason aths ancians de Soeix qui avèn conegut colors abans era mòda deth blanc : dab eths sondatges, que tornèn paréisher eth blu deth cèu dera vòuta, era banda verda dera cornissa, un tròç dera corona de flors arrojas, er arc pintrat qui imita pèiras tà har desbrombar era husta devath deth plastre.
Eras colors trobadas que tornaràn segon eras possibilitats deths mestieraus.
Per çò qui ei deth sòu, que serà hèit dab ua pèira d'Arudi clara.
Que serà ua bèra ennavida tara glèisa deth lòc.
Er'associacion « Sauvergarde de l'église de Soeix », qui's creè especiauments tà obtiéner era restauracion, que segueish eras òbras.
Eth monde de Soeix que van demorar quauque temps abans de tornar enténer eras loas campanas.

Texte traduit en béarnais par Transmetem, dans le cadre de la convention entre la Ville et l'association, qui acte que la promotion de la langue et de la culture béarnaises participe pleinement de la politique culturelle municipale.

Le bilinguisme est **une force !**

L'apprentissage d'autres langues vivantes présente des avantages pour la réussite scolaire des enfants. C'est pourquoi les écoles publiques d'Oloron Sainte-Marie proposent cet apprentissage en occitan, anglais et une animation linguistique sur le temps périscolaire en espagnol et, à partir de janvier 2022, en anglais.

L'humanité est une, et ceci avec à sa diversité culturelle. La langue permet à chacun.e de penser, sentir et vivre le monde commun, à partir de son bain culturel.
Au-delà de notre ancrage culturel local lié à l'occitan, il y a un bénéfice intellectuel général à apprendre dès son plus jeune âge une autre langue que la langue maternelle. Les spécialistes en sciences de l'éducation et en neuro-sciences sont formels sur ce point : apprendre très tôt une autre langue favorise la réussite dans toutes les autres matières scolaires en développant l'ouverture d'esprit et la curiosité des enfants pour la richesse du monde dans lequel elles et ils vivent.
Aujourd'hui, de grandes langues internationales, bien sûr l'anglais, sont devenues des normes du commun à l'échelle planétaire. Quelle que soit l'activité, économique, politique, culturelle, l'idiome de Shakespeare est une référence internationale.

Le service Éducation travaille donc avec les services de l'éducation Nationale à permettre aux enfants de nos écoles publiques d'accéder à un autre bilinguisme, à côté de l'occitan. Sur le temps scolaire, nos écoles proposent une filière en occitan, de la maternelle au CM2, sur l'école Pondeilh-Légugnon.
Dans les autres écoles, l'apprentissage d'une deuxième langue vivante est obligatoire à partir du CP : les enfants bénéficient d'1h30 d'anglais par semaine du CP au CM2. Les enseignant.e.s ont de nombreux outils à leur disposition et peuvent développer leurs compétences grâce à la formation permanente. À noter que cet enseignement obligatoire dès le CP est régulièrement anticipé en maternelle, sous forme ludique et à l'oral uniquement.
À cela s'ajoutent des ateliers ludiques sur le temps périscolaire, en espagnol, et bientôt en anglais.

Pourquoi le béarnais ?
L'apprentissage d'une deuxième langue très jeune, quelle que soit cette langue, prépare à l'apprentissage ultérieur d'autres langues. En apprenant l'occitan du Béarn, votre enfant va développer sa curiosité, il trouvera dans la région des histoires, des chants, de la littérature en lien avec son apprentissage, dans des événements et manifestations culturels. La langue de notre région est présente dans notre environnement (expressions, lieux, noms...), et la parler enrichit les connivences affectives entre générations.

Apprendre en deux langues c'est possible !
Nous vous invitons à une soirée-conférence pour présenter les avantages d'une éducation bilingue en langue occitane. À venir au 1er trimestre

« En Béarn, l'occitan s'est historiquement développé. Il est décisif que l'éducation Nationale l'ait récemment reconnu institutionnellement. Désormais, les conditions sont plus favorables pour permettre davantage la transmission culturelle intergénérationnelle. »

Sami **BOURI**
Adjoint à l'éducation
et aux jeunesses

« Dans cette classe multiniveaux, les enfants apprennent à leur rythme dans un climat bienveillant. Plongés dans le bilinguisme dès leurs premières années, ils passent d'une langue à l'autre en toute facilité et comprennent mieux l'environnement dans lequel ils grandissent. »

Véronika **DORDEINS**
Professeur des écoles

Ferme de volailles Capbern

La Ferme Capbern a ouvert un magasin dans la halle du marché, à l'emplacement n°6. Francine Capbern y vend les volailles de qualité, élevées en plein air dans le Gers, nourries aux céréales alimentaires à 98% et abattues après 90 jours d'élevage. Elle propose aussi des chapons et pintades pendant les fêtes. Au choix, les volailles sont vendues entières (sauf les abats, vendus séparément) ou à la découpe. La Ferme Capbern est présente sur d'autres marchés du Béarn, mais pas dans le secteur d'Oloron.

Vendredi matin (bientôt peut-être mardi selon la demande)
06 70 08 82 64 | 06 75 26 82 68

Soin capillaire et relaxation

Christine Iratchet et Patricia Léonardi ont déménagé leur activité depuis deux ans rue Carrérot où elles occupent un salon de coiffure en colocation. À l'issue d'une formation à Paris, elles proposent le soin Speira, un soin capillaire avec relaxation profonde. Pendant une heure et demie, en séance privée pour se mettre dans sa bulle, la cliente bénéficie d'un diagnostic sur son cuir chevelu, qui révèle beaucoup sur l'état de la personne, de l'application d'huiles essentielles, d'une relaxation guidée par casque et d'un modelage crânien très efficace. Un grand moment de bien-être ! À tester aussi, la coupe énergétique, efficace contre la chute des cheveux.

55 rue Carrérot | 05 59 36 13 79

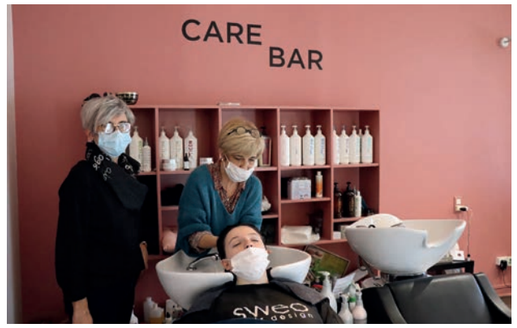

Vous êtes en recherche **d'emploi ou de stage ?**

Vous avez un Bac +3 et vous cherchez un travail, une formation ou vous souhaiter créer votre auto-entreprise ? Rendez-vous à la permanence de l'association NQT en mairie, chaque 2ème mercredi du mois, de 13h30 à 17h30.
L'association NQT (Nos Quartiers ont du Talents) propose un accompagnement personnalisé et gratuit (via la mise en relation avec un parrain/marraine, du coaching, des ateliers RH, des formations, des soirées networking, des job dating, des visites d'entreprises...) suite à une convention signée avec la Mairie cette année.
+ d'infos : https://www.nqt.fr/

Permanence d'adjoint

L'adjoint au maire en charge des partenariats institutionnels, **Stéphane Lartigue**, reçoit les administrés pour toutes questions relatives à l'emploi, la formation ou la recherche de stage, sans rendez-vous, un mercredi matin par mois, de 9h à 12h. Prochaines dates : 12 janvier, 9 février, 9 mars, 6 avril, 4 mai et 1er juin 2022.

My 2 roues 64

Avec My2roues64, David et Virginie comblent un manque dans la vente (soit neuf - Beta, Neco notamment - soit d'occasion avec un espace dépôt-vente), la réparation et le dépannage par remorque de motocycles. My2roues64 propose du scooter (thermique ou électrique) à la Harley, des accessoires et des produits d'entretien. On peut compter sur le mécanicien, David, un passionné qui affiche 27 ans d'expérience, pour bichonner les motocycles qui passent dans l'atelier.

6 av du 19 mars 1962 | 05 59 88 80 37 | My2Roues64
Du mar au sam 9h-12h et 14h-18h | my2roues64@gmail.com

Polymorphe Ink and Hair

Olivier Jacquement cumule plusieurs spécialités : tatouage réaliste, réparateur (recouvrement de cicatrice ou reconstitution de mamelon post-opération), et chamanique via un soin complet en lien avec son don de magnétiseur (ralignement du corps, découverte aux cartes du "motif"-guérison à tatouer). Sa compagne Karine Mezieres propose la pose d'extension de cheveux 100% naturels (bénis en Inde), la pose d'ongles semi-permanents avec une technique de capsule en gel qui remplace la colle, ainsi que les soins de magnétisme sur les animaux (à domicile).

Sur rdv au 05 59 88 09 49 du mar au sam de 10h30 à 18h
34 rue Louis Barthou | Olivierjacquement

La Gogaille

Isabelle et Pascal ont cédé leurs fourneaux à Émilie et Christophe qui ont eu un « coup de coeur », heureux de reprendre ce bel établissement et désireux d'être à la hauteur de leurs prédécesseurs. Armés d'une solide expérience en restauration, elle comme chef de salle et lui comme chef de cuisine, ils perpétuent la tradition de la galette et ont ajouté un plat du jour du lundi au vendredi et une carte qui évoluera à chaque saison. Les produits frais et locaux sont au menu.

18 place Saint-Pierre | @lagogaille | 05 59 34 81 20
Fermé le mercredi, ainsi que les mar et dim soirs

Pizza Nostra

L'ancienne gérante, Coralie Lassalle, a facilité la reprise en organisant un pot de passassion avec les fidèles. Son successeur Emmanuel Peyrol a effectué des travaux intérieurs : comptoir modifié, décoration nouvelle avec murs en parement, cuisine repeinte, etc. Il a également allégé la carte, qui propose néanmoins un choix de 58 pizzas, des salades et des plats, tous servis à l'ardoise. Et le concept de pizza carrée est repris ! Alicia en salle et Alex en cuisine complètent l'équipe.

14 rue Carrérot | 05 59 36 18 42 | pizzanostra64
Ouvert tous les jours (sauf le mercredi) de 17h30 à 22h30

Bilan de compétences

Avec son entreprise "Clé d'Orientation", Clémence Pourrillou propose à tous les actifs (salariés, chômeurs, chefs d'entreprise, etc.) de faire un point sur leur carrière et de porter un autre regard sur leur situation professionnelle et personnelle. Un bilan de compétences dure 24 heures à répartir sur 8 à 10 semaines. Clémence s'adapte à vos horaires. Elle est associée à un cabinet de formation, donc certifiée, ce qui permet le financement via le CPF ou autre. Donnez du sens à votre vie active !

www.cledorientation.com | 06 11 27 11 70
1er rdv gratuit sans engagement

Chambres d'hôtes 3 bérets

5 grandes chambres d'hôtes de standing viennent d'ouvrir en centre-ville, à côté du cinéma. Elles portent le nom de cols de montagnes (Ichère, Pourtalet, etc.), sont décorées avec goût et offrent un grand confort. Elles sont identifiées sur les Gîtes de France, Booking et bientôt comme étape motard. Les plus : garage, piscine, activité traiteur sur place. Compter à partir de 88€/nuit, 128€ pour la suite familiale, petit déjeuner compris, quel que soit le nombre de personnes, ou forfait VRP à 90€ avec repas du soir et petit déjeuner.

www.les3berets.com | les3berets@gmail.com
06 87 80 70 42 | les3berets

Psychiatre

Psychiatre et psychothérapeute, Francis Lavergne est formé aux thérapies cognitives et comportementales. Ses soins s'adressent aux personnes souffrant d'anxiété, de dépression, ou en proie à des difficultés (conflits, phobies, etc.), qu'elles soient récentes ou anciennes. Ancien interne et praticien hospitalier privé, il utilise volontiers les médicaments. Les consultations durent 40 minutes et sont facturées 85€ (feuille de soin fournie pour remboursement).

4 place de la Résistance | Téléconsultation le mercredi
Sur rdv via doctolib le vendredi

Coach de vie

Ancienne énergéticienne et praticienne Reiki, avec de surcroît un parcours de vie qui lui a forgé une belle capacité à rebondir, Nadine Dortignac propose aujourd'hui ses services comme coach de vie et de développement personnel. Trois certificats (hypnose, psychologie positive et technicienne PNL) complètent ses techniques et son savoir. Son but : vous aider à révéler vos ressources et votre potentiel pour vous permettre d'atteindre vos objectifs. Intervenant également contre le harcèlement, elle reçoit des personnes de tous âges.

Mer, ven et sam au 8 rue Van Gogh - sur rdv au 06 41 43 48 44

"PRÉSENTS POUR L'AVENIR"

Chères oloronaises, Chers oloronais,
Cela fait désormais deux années que notre quotidien se trouve bouleversé par cette pandémie. Notre ville, et ses habitants, ont vu leurs habitudes chamboulées. Les quelques manifestations organisées au gré des séquences de liberté, concédées entre les périodes de restrictions sanitaires, ont amélioré le moral de la population. Mais, frappés par les vagues successives, nous aspirons tous à retrouver une vie aussi normale que possible.
Nous conservons l'espoir de réaliser ce vœu et c'est pour cela que nous gardons à cœur de continuer à défendre vos intérêts et ceux de notre cité.
La situation reste encore difficile pour notre système de santé : nous constatons que notre hôpital continue de montrer des faiblesses et l'offre de soins en ville demeure insuffisante. Nous restons particulièrement vigilants à préserver et garantir les besoins fondamentaux de nos structures de soins, car ceci est essentiel pour notre territoire.
Après avoir dénoncé l'augmentation injuste et discriminatoire de la taxe foncière, nous avons été témoins du mécontentement de très nombreux oloronais. Leur mécontentement est d'autant plus marqué, que ces hausses d'impôts, ne se voient pas accompagnées d'une amélioration du service public rendu à la population ou de réalisations municipales notables. Et pour autant, ces hausses n'ont pas freiné une augmentation de la dette, confirmant nos propos selon lesquels il faut revoir la politique de dépenses de la ville. Aussi, nous défendrons vos intérêts sur le plan de la fiscalité, lors du vote du prochain budget 2022, et nous condamnerons, avec la plus grande des fermetés, toutes nouvelles augmentations d'impôts, qui seraient autant de nouvelles injustices.
Pour toutes ces raisons, en ce début d'année, vos élus d'opposition du groupe « Présents pour l'avenir » vous souhaitent de pouvoir profiter et retrouver vos proches, de bâtir des rêves, et de revoir des étoiles dans les yeux des enfants. Que 2022 vous épargne des épreuves personnelles et vous garde en bonne santé, ainsi que tous ceux qui vous sont chers.
Meilleurs vœux à vous, Chaleureusement,

Jean-Luc MARLE, André LABARTHE, Carine NAVARRO, Patricia PROHASKA, Jean-Paul PORTESSENY
https://oloron-elu-opp6.over-blog.com/

"OLORON SAINTE MARIE, ENSEMBLE FAISONS LA RAYONNER"

Dans la tolérance et le respect des autres !
Avec bien sûr la belle victoire de Laure Laborde et Clément Servat lors des élections départementales, gage d'un souffle nouveau, l'année qui s'achève aura aussi été marquée par notre ténacité à continuer à défendre ces dossiers majeurs que sont la Maison de Santé du Piémont Oloronais et celui d'infrastructures à même d'assurer sécurité des habitants et développement économique.
Par ailleurs, et pour autant que nous y soyons un minimum associés, nous serons plus qu'attentifs en 2022 à cet objectif de reconquête du centre-ville, avec notamment le programme « Petites villes de demain » et le projet « Remazeilles ».
Et enfin, à l'heure où il nous faut plus que jamais respecter les gestes-barrière, tellement l'inquiétude persiste, à vous toutes et tous, nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux de bonne et très paisible année.

Daniel LACRAMPE – Clément SERVAT

"COLLECTIF CITOYEN"

Mr le Maire s'apprête à signer un contrat d'exploitation de 20 ans sur l'ensemble du domaine forestier. Exploitation à destination de la chine au détriment de notre filière bois locale. La forêt est une solution contre le réchauffement climatique, la chute de la biodiversité et pour notre avenir en eau. Nous demandons aux élus de différer cette signature et de créer un groupe de travail sur l'avenir de notre forêt, démocratie participative !

Nathalie PASTOR

"OLORON SAINTE-MARIE CONFLUENCE DES ÉNERGIES"

Mes vœux pour Oloron et les oloronais :
Je souhaiterais que nos élus reviennent sur l'erreur que constitue leur vote négatif pour la Pau –Oloron,
Je souhaiterais que les élus maîtrisent la fiscalité oloronaise,
Je souhaite de joyeuses fêtes de noël et de fin d'année aux oloronais santé, prospérité.

Laurence DUPRIEZ

Rappel : pensez à **votre chèque famille**

D'une valeur de 50€, le chèque famille est offert à tout enfant oloronais scolarisé en primaire, et permet de financer l'accès des enfants aux activités culturelles, sportives et socioculturelles dispensées par les associations et structures locales conventionnées. C'est donc une aide, à la fois pour les familles, mais aussi, indirectement, pour le secteur associatif.

Les familles qui n'ont pas encore récupéré leur chèque peuvent se présenter à la mairie, munies d'un justificatif de domicile. Le chèque est valable jusqu'au 31 août 2022.

Listes électorales : pensez-y !

En prévision des élections présidentielles (10 et 24 avril 2022) et législatives (12 et 19 juin 2022), pensez à vous inscrire, notamment si vous avez déménagé, même d'Oloron à Oloron, car vous êtes peut-être radié sans le savoir.
Sur internet, téléchargez le formulaire Cerfa n°12669 (citoyens français) ou 12670 ou 12671 (citoyens non-français de l'Union Européenne), remplissez-le, ajoutez un justificatif de domicile et une copie de votre carte d'identité, déposez votre demande dans la boîte aux lettres de la mairie. Vous recevrez votre carte d'électeur quelques jours avant les prochaines élections.
Vous avez jusqu'à 6 semaines avant le premier jour des élections pour vous inscrire : n'attendez pas le dernier moment !

Jeunes de 16 ans : **recensement obligatoire**

Tous les jeunes Français doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire. La mairie leur remettra alors une attestation de recensement.
Dernière étape du "parcours de citoyenneté", la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) s'impose à tous les citoyens avant l'âge de 18 ans. La JDC est une occasion de contact direct avec la communauté militaire, de découverte des multiples métiers et spécialités civiles et militaires qu'offre aujourd'hui la Défense. En fin de journée, un certificat de participation est remis. Il est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Recensement de la population

Le recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 26 février 2022. Plusieurs agents recenseurs accrédités passeront dans les 8% des foyers tirés au sort. Merci de leur réserver le meilleur accueil et de répondre au questionnaire concernant votre foyer.
Cette année encore, vous avez le choix, soit de répondre sur le formulaire papier, soit de répondre sur le formulaire en ligne.
Nouveauté : il est désormais autorisé de vous laisser le formulaire directement dans la boîte aux lettres si celle-ci identifie parfaitement votre foyer, ce qui est le cas de la plupart des résidences individuelles. Cela évite des contacts humains en temps de pandémie… Vous disposez de quelques jours pour répondre. Après ce délai, en cas d'absence de réponse, l'agent recenseur vous visitera à domicile.
Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous. Le recensement est gratuit : ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.
https://www.le-recensement-et-moi.fr

se réunir
s'exprimer
rêver
se cultiver
apprendre
jouer
créer
exposer
travailler
échanger
expérimenter
se découvrir
construire
GO!
2022